



santé
famille
retraite
services

La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

*vous
informe*

Professionnels de la forêt

Analyse et prise en charge des accidents de travail

La Franche-Comté est l'une des cinq régions où l'activité forestière (sylviculture, exploitation de bois, scierie...) est représentée tant au niveau salarié que non-salarié. On estime qu'un bûcheron sur cinq est victime d'un accident du travail dans sa pratique professionnelle. On fait le point sur les principaux risques et les axes d'amélioration.

En forêt, les principaux risques identifiés sont liés à l'utilisation d'outils tranchants à mains ou motorisés, aux postures de travail – répétition des mouvements – manutentions manuelles, aux phénomènes vibratoires, nuisances environnementales (bruit, poussières, huiles et carburants, gaz d'échappement...), aux chutes d'objets (branches) et à la conduite d'engins.

Nos forêts franc-comtoises ne sont pas épargnées par les changements climatiques, rendant encore plus dangereux le travail des forestiers. Face à la gravité des accidents du travail et à leurs conséquences, le service Santé sécurité au travail (SST) de la MSA de Franche-Comté poursuit ses actions à destination des sylviculteurs, entrepreneurs de travaux forestiers, bûcherons...



■ Un bûcheron sur cinq fait face à un accident du travail © MSAFC.

Différents axes de travail sont concernés

→ L'amélioration de la communication entre les opérateurs sur les chantiers forestiers

Sur les chantiers, la végétation, l'éloignement et le bruit ne permettent pas aux différents acteurs de pouvoir échanger entre eux. Pour rendre cela possible, le service SST met en test, pour une durée limitée, des casques communicants ainsi que des talkies-walkies. Cela permet aux entreprises hésitantes de tester en conditions réelles le matériel en amont d'un éventuel achat.

→ La prise en charge psychologique des personnes ayant eu/ou ayant été témoin d'un accident grave du travail

Les AT en forêt sont connus pour être de vrais traumatismes psychologiques pour l'accidenté, ses col-

lègues, l'employeur. En prévention de la dégradation de l'état de santé mentale et pour permettre un retour au travail « serein », nous organisons l'intervention d'un psychologue de façon collective ou individuelle dès la connaissance de l'accident. Cet accompagnement est pris en charge par le service SST.

→ L'analyse des accidents du travail

Par définition, un accident n'arrive pas « bêtement », il est la composante de plusieurs critères (individu – tâche – matériel – activité – milieu) qui se trouvent au même endroit, au même moment et qui interagissent entre eux parce qu'il y a eu un phénomène déclenchant. L'analyse de ces accidents a pour but d'essayer de

trouver le ou les points communs/ facteurs déclenchants de certains accidents. Dans ses travaux de recherche, le service SST pourrait vous contacter pour étudier un de vos accidents, et participer à ces retours d'expérience dits Retex. La finalité de ces Retex étant de nous permettre d'adapter la prévention sur les chantiers forestiers.

MATINÉE CANNES À PLANTER

Le service SST vous propose de découvrir cet outil le vendredi 7 avril lors d'une matinée « Canne à Planter » sur le secteur d'Epenoy.

Ce sera l'occasion pour les personnes intéressées, de voir des cannes à planter en fonctionnement et d'échanger avec les utilisateurs.

Inscription obligatoire au 03 81 65 60 39.

Pour toutes questions, le service SST est joignable au 03 81 65 60 39 ou par mail prp.grprec@franche-comte.msa.fr.



■ La canne à planter, pour réduire la pénibilité © MSAFC.

POSTURES AU TRAVAIL

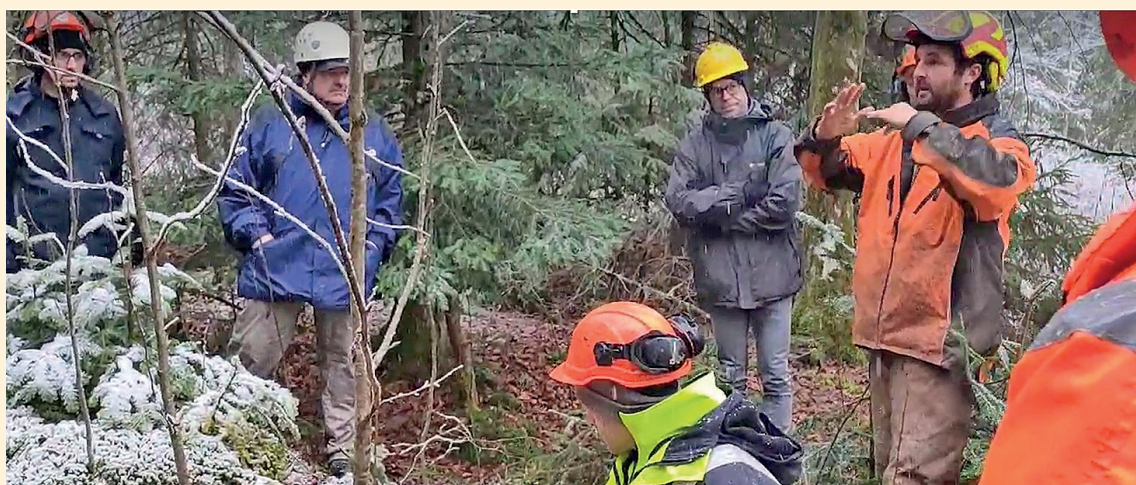
L'activité de plantation manuelle forestière est généralement réalisée avec une pioche. Ce travail demeure pénible physiquement car lié à une répétitivité des gestes et des postures. Le service SST, la coopérative Forêts et Bois de l'Est (FBE) et les étudiants de l'UTBM (école d'ingénieurs sur Belfort) ont travaillé conjointement sur l'amélioration d'un outil de plantation : la canne à planter. Plutôt utilisée dans le sud-ouest sur des sols meubles, la canne à planter n'était en l'état, pas utilisable pour nos sols Franc-Comtois car s'agissant de sols non préparés. Les préconisations des étudiants, en lien avec le fabricant, ont permis à l'aboutissement d'une canne à planter adaptée à notre région. L'usage de la canne en plantation entraîne une baisse de la pénibilité de l'opérateur, à condition que les sols soient préparés.

Les délégués MSA également très impliqués

La saison de l'affouage (possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants) apporte avec elle son lot d'accidents de bûcheronnage. A titre d'exemple, entre septembre et décembre 2022, les pompiers de Haute-Saône ont recensé près de cinq accidents liés à cette activité dans le département. Pour empêcher que ces accidents n'arrivent, la MSA met régulièrement en place des

actions de prévention pour sensibiliser les publics à risque.

Ainsi, grâce à l'intervention de l'association de soutien et conseils aux entreprises de travaux forestiers de Bourgogne Franche-Comté (PRO ETF) et d'un professionnel forestier et élu MSA Damien Vivot, 22 affouagistes du Haut-Doubs ont pu appréhender toutes les notions liées à la sécurité comme la bonne utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et les bons réflexes à avoir en cas d'accident.



■ Sensibilisation d'affouagistes © MSAFC